Verein sam
Postfach 215
CH 3602 Thun

s a m
t h u n
schweizer armeemuseum
musée suisse de l'armée
museo svizzero dell'esercito
museum svizra da l'armada

# Info Bulletin

Nr. 2/99

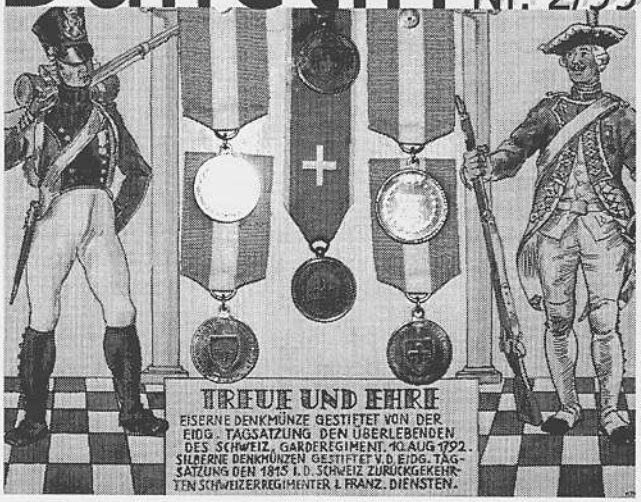


- Compte-rendu de l'assemblée des membres 1999
- Présentation de Bruno Maurer
- Décision décevante de notre gouvernement
- Le feu du Grütli en 1999
- Trouvaille de la Vsam

# Assemblée des membres 1999

**Bruno Maurer est élu à l'unanimité en qualité de nouveau président de l'Association du musée de l'armée suisse; il succède à Hansjakob Beglinger. Le conseil de fondation n'étant pas parvenu à obtenir les montants escomptés de la part de sponsors, le comité de l'Association a décidé de lancer une initiative en vue d'une participation financière accrue du DDPS. Le comité a été réélu et complété.**

116 membres de l'Association du musée de l'armée suisse (Vsam) ont pris part le samedi 8 mai 1999 à la 21e assemblée ordinaire des membres, à l'arsenal fédéral de Thoune. Bruno Maurer, qui présidait l'assemblée, a relevé que l'année passée a démontré qu'on ne pouvait espérer obtenir les montants escomptés de la part des sponsors privés, et spécialement de la part des grandes entreprises. Selon le concept original, la rénovation du bâtiment de Thoune, de même que l'agrandissement, auraient dû être pris en charge par la Confédération, alors que les montants provenant des sponsors privés auraient dû servir au financement de l'exposition. Le crédit de 9,5 millions de francs débloqué par le Parlement pour les constructions du musée reste bloqué jusqu'à ce que la preuve du financement du projet soit apportée. Dans le courant de l'année 1998, le comité de la Vsam a pris conscience du risque d'échec de ce concept. Pour cette raison, il est intervenu auprès du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), en lui demandant de s'engager plus sur le plan financier. Au début de l'année 1999, la direction du DDPS a pris connaissance de cette requête en l'appuyant. Une requête au Gouvernement a ensuite été élaborée et présentée. La réponse n'était pas encore connue à la date de l'assemblée.

L'organisation et les structures du comité ont été revues dans le courant de l'année écoulée; une commission ainsi que des ressorts ont été constitués. Cette organisation a fait ses preuves.

L'assemblée des membres a adopté les comptes 1998 bouclés au 31.12.1998, de même que le budget 1999.

Monsieur Hansjakob Beglinger ayant démissionné du poste de président de la Vsam au 31.8.1998 pour des raisons de santé, l'assemblée devait en élire un nouveau. Bruno Maurer a relevé l'important travail accompli par Monsieur Beglinger. Ce dernier avait repris la présidence en 1991, à une époque difficile ; il est parvenu à relancer le projet qui s'était arrêté. Il a émis des idées et pris des initiatives nouvelles. Nous lui devons beaucoup, en particulier pour l'aboutissement du projet à Thoune.

Sur proposition du comité, l'assemblée élit à l'unanimité Bruno Maurer en qualité de nouveau président. Bruno Maurer présidait l'association ad interim depuis août 1998.

Le comité a été réélu et complété. Sa composition est ainsi la suivante:

- Claudine Ammann;
- Prof. Martin H. Burckhardt;
- Henri Habegger;
- Fritz Häusler;
- Harald Henggi;
- Marco Jorio;
- Jürg Kaufmann;
- Markus Reidhaar;
- Guy Sarasin;
- Jacques Schneider;
- Richard Stauber;
- Urs Trachsel;
- Hugo Wermelinger;
- Anne Sophie Bueche, (nouveau);
- Adrian Bühler, (nouveau);
- Alex Hadorn, (nouveau);
- Jörg Zumstein, (nouveau).

Un repas léger préparé par la cantine militaire de Thoune a été servi à la suite de l'assemblée des membres. L'après-midi a été consacré à la visite de l'exposition mise sur pied par le Groupement de l'armement dans le cadre du programme d'armement 1999. Ce programme porte sur un montant de 1019 millions de francs pour 11 projets. La visite a permis de voir le matériel dont l'acquisition est demandée. La visite du prototype de simulateur pour la formation au combat des cadres des formations mécanisées a été particulièrement impressionnante.

**Bruno Maurer**

| | |
|---|---|
| *Adresse:* | Bruno Maurer<br>Fischrainweg 65<br>3048 Worblaufen<br>Tél. 031 921 03 24 |
| *né en:* | 1945 à Bienne |
| *originaire de:* | Bolligen et Ittigen |
| *Famille:* | marié avec<br>Susanne Maurer-Jäggi,<br>trois enfants |
| *profession:* | employé de banque diplômé |
| *employeur:* | UBS SA<br>Schwarztorstrasse 48<br>3000 Berne 77<br>(chef Customer Relations<br>OPC Berne)<br>Tél. 031 385 45 11 |
| *militaire:* | lt-col, EM div ter 9<br>(Réserve de personnel) |

Décision décevante de notre gouvernement

## Le Conseil fédéral rejette un accroissement de la participation de la Confédération au Musée de l'armée

Peu avant l'expiration du délai rédactionnel, nous avons appris qu'en séance du 31 mai 1999 le Conseil fédéral a refusé d'accroître l'appui financier pour la réalisation et le commencement de l'exploitation du Musée de l'armée suisse. Il a ainsi donné une réponse négative à la requête de l'Association du Musée de l'armée suisse (Vsam). Le président de la Vsam et celui du conseil de fondation en ont été informés par deux lettres du secrétaire général du DDPS. Le rejet y est motivé par l'absence d'une base légale à un tel appui, ainsi que par le fait qu'en la situation actuelle des finances de la Confédération, un tel engagement constituerait un signal malvenu.

Le comité de la Vsam est profondément déçu de cette décision de notre gouvernement dont l'argumentation n'est pas convaincante. Cette solution eut été neutre pour la Confédération du point de vue financier. En effet, l'argent demandé était budgété dans le montant attribué au DDPS par la «table ronde» pour les années à venir et il ne se serait par conséquent pas agi d'une dépense supplémentaire pour la Confédération. Quant à la base légale, la Vsam avait présenté dans sa requête des possibilités de la constituer; la Confédération soutient d'autres musées par ses contributions – le Musée des transports à Lucerne ou le Musée de la communication à Berne, par exemple. Il est manifeste que le gouvernement ne désire pas s'engager pour la création d'un Musée de l'armée. Le poids nécessaire nous a fait défaut.

La réalisation de l'exposition de Thoune selon le calendrier prévu est ainsi remise en question. Il ne sera guère possible d'inaugurer le Musée en l'an 2001 et avec l'ampleur projetée, sauf dans le cas où un sponsor généreux pourrait être trouvé rapidement.

Ce qui n'est pas remis en question, par contre, c'est la poursuite intensive de la collection et de la conservation systématiques de matériels importants du point de vue historique – de l'héritage de notre armée. Dans ce domaine, les crédits du DDPS sont toujours à disposition et leur volume demeure inchangé. Outre les cotisations des membres, nos nombreux volontaires s'engagent et mettent leur temps et leur savoir-faire à disposition. Les importants travaux entrepris peuvent être poursuivis sans restrictions. Un Musée de dimensions plus réduites pourrait éventuellement être réalisé sur la base des quelque 100'000 objets précieux que comporte la collection. Cette solution laisserait la porte ouverte à la réalisation ultérieure du concept original, dont nous demeurons convaincus qu'il est bon.

Le comité et le conseil de fondation étudient actuellement avec des représentants du DDPS qui ont soutenu notre requête les conséquences à tirer de cette regrettable décision. Nous informerons les membres de l'association de manière approfondie dans notre prochain bulletin d'information (3/99). Nous exprimons notre gratitude à toutes celles et à tous ceux qui, fidèles au poste, contribuent par leur cotisation à la réalisation du Musée de l'armée suisse.

# Inauguration en 2001 ???

## Mesdames, Messieurs, chers membres de la Vsam

Lors des dernières **journées de l'armée** des 12 et 13 juin 1998 à Frauenfeld, nous étions présents à un stand pour promouvoir l'inscription de nouveaux membres et aussi pour la vente d'insignes militaires. Là, se trouvaient exposées entre autres choses, comme coup d'oeil, dans une vitrine devant le stand, certaines parties de l'uniforme du Général **Henri Guisan**. Beaucoup de visiteurs, en majeur partie des visiteurs d'un certain âge, contemplaient cette vitrine et, cela est mon sentiment, avec une certaine vénération. Dans les discussions, ils arrivèrent automatiquement à parler de ce temps mais faisaient part également de leur mécontentement, justifié, sur la situation actuelle. Ils ne comprenaient pas et à juste titre les reproches et les affirmations partiellement injustes qui leur sont adressés en ce qui concerne leur comportement durant la période de la 2ème guerre mondiale et qui s'élèvent ces derniers temps de divers milieux, en Suisse et à l'étranger.

Pour contrer cet état de fait et pour cette génération (laquelle à aussi été celle de mes parents), je voulais et je veux faire quelque chose. Cela aura lieu le **dimanche 25 juillet 1999** (journée souvenir du rapport du Grütli) sur la prairie du Grütli, par une manifestation impressionnante de niveau national comme **signe pour contrebalancer ces idées.**

Le **but et l'intention** de l'action planifiée sont donnés pour votre orientation **sur l'appel aux participants** publié en annexe. Ceci avec l'aide et le soutien des associations, organisations et orateurs qui m'ont assuré leur participation. De même, vous trouverez au dos de cet appel toutes les informations nécessaires se rapportant aux possibilités de transports (trains, bateaux), subsistance, inscription etc.

Un comité d'organisation composé de représentants des organisations de soutien et autres aides, s'occupent intensivement de toutes les préparations nécessaires depuis l'automne passé déjà.

**Ce comité d'organisation compte sur une grande participation à cette manifestation. Je vous en prie, ne nous laissez pas tomber! Nous comptons sur votre inscription respectivement sur votre participation personnelle, si possible accompagné d'un grand nombre d'amis et connaissances. Nous avons besoin d'un nombre impressionnant de participants si nous voulons compter sur l'éveil d'un écho retentissant de cette journée; sinon, une fausse image de la situation sera et restera toujours présente sur la place et sans contradicteur.**

C est en cela et pour votre soutien dans cette action que je vous remercie sincèrement par avance et que je salue cordialement tous les membres de Vsam.

Sincèrement à vous tous

Bruno Maurer, président
Je compte sur vous!

## Une trouvaille de la Vsam
## **Médaille commémorative «Fidélité et honneur»**

Le 12 juin 1815, la Diète fédérale faisait le don d'une médaille commémorative en argent. Elle fut remise aux officiers, sous-officiers et soldats de quatre régiments suisses qui servaient la France. D'abord au service de Napoléon, ils s'étaient mis à celui des Bourbons après son renversement, et ce avec l'autorisation de la Diète. Le retour de l'île d'Elbe de Napoléon, qui comptait dans son camp la majorité des troupes françaises, les plaçait dans une situation très délicate. Repasser dans le camp de Napoléon eut constitué pour les Alliés un motif de guerre contre la Confédération.

Tandis que la population parisienne s'enthousiasmait de l'arrivée de Napoléon, les régiments suisses rentraient dans leurs casernes, puis en Suisse après discussion avec le Vorort de Zurich. Avec cette médaille tirée à 2200 exemplaires, la Diète honorait l'attitude de la troupe dans son ensemble plus que le mérite individuel.

Nos illustrations présentent les deux faces de cette médaille.

En août 1817, la Diète décida en outre d'honorer les survivants de l'assaut des Tuileries du 10 août 1792 au moyen d'une médaille spéciale de fer « Fidélité et honneur » ; sur les quelque 1000 militaires suisses du Régiment de la Garde, 650 étaient tombés pour respecter leur serment. Vingt-cinq années s'étaient écoulées depuis, et c'est avec impatience que les vétérans de l'ex-Régiment de la Garde en attendaient la remise. Il fallut toutefois patienter encore une année le temps de terminer avec une nonchalance typiquement helvético-parlementaires les discussions sur les conditions de remises.

Cinq médailles commémoratives « Fidélité et honneur » flanquées de deux Gardes suisses sont épinglées sur un tableau du peintre Friedrich Traffelet (1897 – 1954). La Vsam a pu acquérir récemment ce tableau avec les médailles (voir la couverture).